

NOCTUALIS

Recouvrement de créances

Nous accompagnons les entreprises dans la gestion et le recouvrement de leurs créances impayées, exclusivement en phase amiable.

Nous intervenons sur l'ensemble du territoire national, avec une présence renforcée en région PACA et une équipe dédiée.

**Noctualis s'occupe
du recouvrement de
vos factures impayées.**



**Concentrez-vous sur votre activité,
nous gérons vos impayés.**

04 12 04 03 36 | 06 30 38 57 65

recouvrement@noctualis.fr

www.noctualis.fr

**Intervention dans toute la France,
présence renforcée en région PACA**

Recouvrement amiable :
simple, efficace, structuré



NOCTUALIS
— RECouvrement de Créances —

NOTRE APPROCHE



Traitement humain
et personnalisé

Relances
téléphoniques et écrites



Mise en demeure par
courrier recommandé (LRAR)

Négociation et mise en
place d'échéancier



Préparation du dossier
en vue d'un contentieux

OBJECTIF

Obtenir **un règlement rapide** sans
engager de procédure judiciaire.
En cas d'échec, nous vous orientons
vers nos partenaires huissiers.

TARIFS

Tarification simple et transparente

Frais de
dossier **40€ HT**
par dossier

HONORAIRES AU SUCCÈS :

500 € à 1 000 € : 20 %

1 001 € à 5 000 € : 15 %

5 001 € à 10 000 € : 12 %

10 001 € à 50 000 € : 10 %

+ de 50 000 € : 8 %

INCLUS DANS NOS PRESTATIONS

- Relances téléphoniques
- Suivi complet du dossier
- Emails et courriers
- Appels téléphoniques
- Courriers recommandés (LRAR)
- Visite physique sur dossier conséquent

ENGAGEMENT

Aucun frais caché : honoraires
uniquement sur les sommes
récupérées.

Principe : Aucune commission en
cas d'échec

Société de recouvrement amiable déclarée auprès
du procureur de la République, conformément aux
articles R124-1 et suivants du CPCE.